

sous le régime de la nouvelle loi de représentation, l'expression constitutionnelle de l'opinion publique sur les divers sujets importants sur lesquels il convient de législater.

Que nous apprenons avec plaisir que Son Excellence, pendant son séjour en *Angleterre*, a été vivement frappée des preuves qui se sont offertes à elle, de tout côté, de l'intérêt toujours croissant que l'on prend aux affaires du *Canada* ; et nous ne doutons nullement que les connaissances que Son Excellence a pu acquérir par une longue résidence dans ce pays, aient mis Son Excellence à même de lui rendre quelque service, en faisant mieux connaître au loin ses ressources et les sentiments de ses habitants.

Quoique l'état de guerre ait l'effet de resserrer le cercle des opérations commerciales qui exigent l'emploi d'un grand capital, nous partageons la confiance de Son Excellence, que le crédit du *Canada* a atteint en *Angleterre*, une position plus élevée que jamais, et que pour l'y maintenir, il ne nous faudra que de la prudence dans nos entreprises, et le soin de conserver cette haute réputation que la province a toujours méritée par sa ponctualité à remplir ses engagements pécuniaires.

Les premier, second, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième paragraphes de la dite résolution étant alors lus de nouveau séparément.

Il a été proposé qu'ils soient respectivement adoptés.

Sur quoi, la question de concours a été mise sur chacun d'eux, et

Il a été résolu unanimement dans l'affirmative.

Ordonné, Que les honorables MM. *McKay*, *Ferrier* et *Panet* forment un comité chargé de préparer une adresse basée sur la résolution précédente.

L'honorable M. *Panet* a fait rapport, de la part du dit comité, d'une adresse comme suit :

A Son Excellence le très-honorable JAMES, comte d'ELGIN ET KINCARDINE, chevalier de l'ordre très-ancien et très-noble du Chardon, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick*, et de *L'Ile du Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,

Nous les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Conseil Législatif du *Canada*, réunis en parlement provincial, remercions respectueusement Votre Excellence, pour votre gracieux discours prononcé du trône à l'ouverture de la présente session.

Nous regrettons la perte sérieuse qu'a éprouvée la province, depuis la dernière session, par l'incendie du palais législatif et par celui de l'édifice dont on s'était ensuite assuré temporairement l'usage pour les séances de la législature, et nous sommes persuadés que les meilleurs arrangements que permettraient de telles circonstances ont été pris pour notre réception.